

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués de la FAPEO  
(primaire)  
le jeudi 31 mai 2018, à 20h00**

---

Lieu : UOG, Place des Grottes 3, Genève  
Heures : de 20h à 22h30

---

**APE (primaire) membres présentes** : Aïre, Charmilles/Charles-Giron, Corsier, Grand-Saconnex, Grottes, Jonction, Liotard, Onex-Parc, Onex-Village, Pâquis, Petit-Lancy, Pt-Saconnex/De-Budé les Crêts, Plan-les-Ouates, Saint-Jean/Devin-du-Village, Satigny, Tambourine, Versoix, Veyrier-Pinchat, Vieusseux-Franchise

**APE (primaire) membres excusées** : Balexert, Libellules, Ouches/Jardin-du-Rhône

**APE (CO) membres présentes** : Aubépine, Gradelle

**Comité FAPEO** : Alisdair Menzies, Xavier Barbosa

**Excusé** : Sandrine Comment, Mirella De Fusco Fehlmann, Maria Retamales, Fatima Cilène De Souza, Jacqueline Lashley, Miguel Pouchet, Irina Belozerova, Christelle Scarbonchi

**Présidence de la séance** : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale

**Procès-verbal** : Corinne Pellet-Fontaine

**1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers :**

l'ordre du jour est approuvé.

**Annonce des divers** : 3 divers sont annoncés, APE Plan-les-Ouates (instances participatives), APE Pâquis (concerne réouverture du cabinet dentaire, déjà annoncé dans les divers de l'AG du 22 mars 2018) et APE Jonction (éventuellement en fonction du temps à disposition).

**2. Approbation PV de l'AD du 1<sup>er</sup> février 2018** : le procès-verbal de l'AD du 1<sup>er</sup> février est approuvé, après l'ajout de l'APE Onex-Village et de l'APE Jonction dans la liste des membres présents.

**3. Info du comité et du secrétariat général :**

**Rythmes scolaires :**

Pour faire suite à la prise de position de la FAPEO, de la FAPPO et de l'Union des enseignants de l'ESII qui demandait une meilleure rythmicité des périodes d'apprentissage en fonction des besoins des enfants, la FAPEO a participé à une séance avec le département et les différents partenaires. D'autres participants ont proposé des aménagements du calendrier. Le département souhaite avancer malgré les différents positionnements.

Les députés sortants du Gd Conseil ont fait « remonter sur le haut de la pile » des dossiers de la commission de l'enseignement, deux motions parlementaires relatives aux vacances (émanant de 2 partis, les Verts et les Libéraux) demandant des modifications du calendrier des vacances scolaires.

Le département attend donc le positionnement des nouveaux députés de la commission de l'enseignement vis-à-vis de ces 2 motions, avant de faire une

proposition concrète issue de la concertation avec les partenaires. Les associations et les syndicats pourront alors être auditionnés pour défendre leurs positions.

Entretemps, une suggestion d'un possible calendrier pour 2020-2021 a été proposée, lors de la séance, par le département.

Le canton de Genève voudrait fixer son nouveau calendrier pour 5 ans avant l'échéance des calendriers des autres cantons romands.

**APE Pâquis** : pourquoi n'est-ce pas une décision fédérale, pourquoi chaque canton fait différemment ?

**FAPEO** : parce que les semaines de vacances sont réparties de manière différentes dans chaque canton, selon les habitudes culturelles et en tenant compte des exigences économiques.

Au mois de septembre, si les députés n'ont pas traité les motions le département suggérera de faire avancer le dossier en mentionnant la volonté de la société civile.

**APE Jonction** : connaît-on les textes des différentes motions ?

**FAPEO** : oui, la motion du parti des Verts demande des vacances de printemps plutôt que des vacances de Pâques et le parti libéral, des vacances de février et de Pâques plus longues et des ponts.

**APE Charmilles/Charles-Giron** : la redistribution du calendrier est pour raccourcir les vacances d'été ?

**FAPEO** : non, pour mieux équilibrer l'ensemble du calendrier scolaire.

**Journal FAPEO** : il est en cours, merci pour les articles reçus des membres.

Contenu : article sur l'école numérique, l'évolution des supports d'apprentissage et de l'enseignement en fonction de l'outil. C'est aussi un questionnement : quel programme est utilisé, l'enseignement du codage, comment prendre le virage numérique ? L'école doit aussi apprendre à communiquer de manière numérique à l'exemple du GIAP (parascolaire). Également un article de mise en lumière d'Ethnopoly, des pages d'explications et de présentations des activités des APE/APECO et pourquoi devenir membres (pour les parents). En principe la parution est prévue en septembre via la fourre d'élèves. Soyez attentifs à la bonne distribution.

- 4. Commissions** : la FAPEO a participé au bureau des associations, à la commission école inclusive, à une séance de délégation avec la DGEO, une rencontre avec le GIAP, également avec la Ville de Genève. L'université a contacté la FAPEO, afin de mettre en place un nouveau café de parents, dès l'année prochaine, au sujet de l'identité sexuelle et l'identité de genre (le développement de l'enfant). Le SSEJ (Service santé de l'enfance et de la jeunesse) a mandaté le bioscope et l'université pour participer à l'information des élèves. Pour atteindre les parents, ils ont pensé à la FAPEO et l'école des parents. Plus d'info dès l'automne.

- 5. Présentation de l'initiative « mentorat : personne dans la marge » par un membre de comité d'initiative, puis vote FAPEO.**

**Bilal Ramadan** : l'initiative provient de gens issus de la société civile et pas du monde politique. Son objectif : dans le cadre de la loi qui devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 qui prévoit la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, l'initiative demande que l'État s'engage (inscription dans la constitution) à ce que chaque jeune en difficulté, jusqu'à 25 ans, bénéficie d'un mentorat (suivi individuel, ciblé).

D'après les chiffres du département, 650 mineurs sont en situation de décrochage ou de rupture au sortir de l'école obligatoire, à cela s'ajoute environ 1200 jeunes. Plusieurs structures, dans les communes existent pour leur venir en aide. Le tuteur joue un rôle de liant. Il accompagne le jeune dans ses démarches. L'école peut résorber des échecs, mais pas tous, l'élève en échec devient l'enfant en échec.

Les résultats de l'association Reliance prouvent l'efficacité de la mesure (selon l'enquête du SRED).

Les référents (tuteur, mentor) peuvent être des retraités ou des personnes actives. Ils sont dédommagés CHF 30.—(de l'heure) beaucoup renoncent à ce dédommagement.

Le coût est d'environ CHF 1800.-- par jeune et par année, soit CH 2'060'000.— pour 2000 enfants/jeunes.

La SPG la FAMCO, la FAPPO, l'Union, parmi d'autres associations, soutiennent l'initiative.

**APE Jonction** : l'idée est séduisante, mais pour encadrer l'ensemble des jeunes, potentiellement 1000 par an, est-ce que le procédé actuel de recrutement des tuteurs pourra répondre à la demande ? pensez-vous passer à la professionnalisation des tuteurs ?

**Bilal Ramadan** : non les tuteurs doivent présenter un certificat de bonne vie et mœurs et une fois leur candidature validée, ils suivent une formation continue qui a lieu 2 à 3 fois par an. Si la loi passe, les tuteurs recevront une formation préalable afin d'obtenir une qualification. Le développement se ferait petit à petit.

**FAPEO** : pas de professionnalisation des tuteurs, mais probablement de la structure (secrétariat).

**APE Corsier** : quelle est la garantie que les tuteurs qui vont s'occuper de jeunes sont des personnes de confiance ?

**Bilal Ramadan** : les enquêtes du SRED démontrent le succès de ce qui a été entrepris jusqu'à aujourd'hui. Un lien de confiance doit s'établir entre les parties. Depuis 10 ans, l'association Reliance n'a pas connu de problème de confiance. Les tuteurs reçoivent 3 formations par années. Des séances d'intervision ont lieu 1x par mois pour partager des situations, tous les tuteurs participent.

**FAPEO Alisdair Menzies** : le but est de faire rentrer la notion de mentorat dans la constitution, après viennent les lois d'applications et les garde-fous nécessaires, avec l'exemple de ce qui marche dans les différentes associations existantes.

**APE Pt-Lancy** : pour les familles défavorisées cela serait gratuit et pour les autres ?

**Bilal Ramadan** : aujourd'hui, cela fonctionne d'après un système de confiance, au cas par cas. Certains parents peuvent participer même partiellement.

**APE Veyrier** : n'avez-vous pas la crainte qu'en institutionnalisant quelque chose qui fonctionne bien, cela ne fonctionne plus ?

**Bilal Ramadan** : renouveler chaque année les demandes de financement est épuisant. De plus, le fait que tous les élèves du canton ne peuvent bénéficier d'un mentorat, démontre une inégalité de traitement.

**APE Charmilles/Charles-Giron** : comment arriverez-vous à convaincre les milieux économiques d'engager des jeunes en situation de décrochage ?

**Bilal Ramadan** : c'est une volonté politique qui doit dire que la part patronale doit être faite. Il faut assouplir le système. Le rôle du tuteur est de soutenir l'élève et de négocier pour lui.

**APE Pt-Saconnex** : un enseignant au CO témoigne d'un élève qui a bénéficié d'un tuteur de Reliance. Expérience positive, précieux relai avec la famille. L'enseignant est limité dans ses actions et doit rester dans le cadre scolaire. Le tuteur peut intervenir dans la sphère familiale.

**Alisdair Menzies FAPEO** : en donnant un statut au mentor, cela facilite leur entrée dans l'institution de l'école.

**FAPEO** : est-ce que des APE ont déjà des positions à transmettre ? Est-ce que des membres ont besoin de retourner dans leur comité avec les explications reçues ?

16 APE membres présentes soutiennent l'initiative. Aucune APE ne s'oppose. 4 APE membres présentes s'abstiennent et demandent un délai pour rendre leur réponse. Un délai d'une semaine est accordé. Les membres qui ne sont pas présents pourront voter par mail.

La FAPEO n'apparaîtra pas comme signataire de l'initiative qui est lancée par des citoyens. Mais, lors de la récolte des signatures, la participation des APE/APECO sera précieuse.

**APE Veyrier** : les étrangers peuvent aussi signer les initiatives constitutionnelles ?

**FAPEO** : non, seulement les personnes qui ont un droit de vote cantonal peuvent signer. Cela sera précisé.

## 5. Commissions :

**Séance de délégation avec la direction générale : sorties scolaires et camps** (également évoqué au bureau) : les consignes aux enseignants étaient de ne rien changer aux habitudes et de réserver les lieux et de verser les arrhes. Entre-temps, la commission intercantonale des départements de l'instruction publique (CIIP) s'est réunie. Lors de la prochaine rencontre avec la magistrate, une clarification sera demandée. La question de savoir si l'ES II sera aussi concerné avec la nouvelle loi FO18, sera également posée. Les petites sorties locales continuent pour le moment. La question de l'équité de traitement revient.

**APE St-Jean/Devin-du-Village**: concrètement, aujourd'hui, les parents qui ne peuvent pas payer ont-ils toujours la possibilité de demander une aide ?

**FAPEO** : si les parents refusent de payer une sortie, passé la somme maximum de CHF 80.- que l'école peut demander par année, l'élève ira dans une autre classe. Les parents qui manquent de moyen peuvent demander des subventions. Les camps étaient obligatoires, mais depuis la jurisprudence, et passé la somme de CHF 80.- les parents ne sont plus obligés de payer une somme supplémentaire.

**Scolarisation des élèves hors canton**, le Conseil d'État a été débouté, voire pour la suite.

**Mise en place FO18**, la FAPEO invite tous les parents à venir lundi prochain pour la séance d'informations organisée conjointement avec la FAPPO et le DIP. Les directeurs généraux feront la présentation et répondront aux questions générales des parents.

**Déploiement des équipes pluridisciplinaires** : le déploiement continue, les établissements concernés pour l'année prochaine sont : Pervenches/De-Montfalcon/Jacques-Dalphin, Allobroges/Hugo-de-Senger, Tour/Pommier, Geisendorf, Mandement, Chêne-Bourg, Bosson/Bosson UCE/Onex-Village. La taille des équipes pluridisciplinaires est modulée en fonction de la taille de l'établissement.

**APE Jonction** : les écoles qui ont déjà une équipe pluridisciplinaire la gardent ?

**FAPEO** : oui. Le plan de déploiement, dans la mesure du vote des budgets, sera terminé en 2022.

**APE jonction** : une évaluation de la phase pilote est-elle prévue?

**FAPEO** : l'évaluation de la phase pilote a eu lieu et continue en fonction des modifications qui ont été faites pour le déploiement.

**APE Jonction** : à l'école du Mail, l'équipe s'est présentée lors de la réunion en début d'année, une sorte de bilan après 1 an de fonctionnement leur a été demandé.

**FAPEO** : une année c'est court pour un bilan. Les modalités de mise en place et d'adaptation du fonctionnement prennent du temps, approximativement une année scolaire et demie.

**Instances participatives** : la FAPEO a rappelé que parfois elles ne sont pas mises en place. La DGEO ne va pas faire de rappel général. Les APE qui n'ont pas eu de séance, peuvent le signaler au secrétariat de la FAPEO qui fera suivre.

**Bureau des associations** : les nouveaux moyens d'enseignement qui seront mis en place, pour la prochaine rentrée, ont été présentés. Du nouveau matériel pour : les sciences et la technologie, l'allemand, les maths, l'enseignement du fait religieux (culturel) sera utilisé.

**Devoirs surveillés** en primaire, sont proposés dans toutes les écoles, avec une ligne budgétaire ouverte selon le besoin des établissements (enseignants rémunérés). Une explosion du budget a mis en lumière une surutilisation de ces devoirs surveillés à certains endroits (parfois 3x par semaine). À réguler.

**APE Grottes** : tous les degrés sont confondus dans la même classe ?

**FAPEO** : oui les élèves de tous les degrés sont regroupés dans une classe.

**APE Grottes** : à l'école des Grottes, les élèves restent chacun dans leur classe pour les devoirs surveillés.

**FAPEO** : ce n'est pas ce qui est prévu dans la directive.

**APE Pt-Lancy** : quelle est la durée des devoirs surveillés ?

**FAPEO** : de 16h à 17h, après les cours devraient être limités à 1h par semaine par élève.

**APE Onex-Parc** : à l'école d'Onex-Parc, limité à 1x par semaine par enfant par petit groupe et avec du soutien, une sélection est faite par les enseignants.

**FAPEO** : ce n'est pas juste, les devoirs surveillés sont en principe demandés par les parents et tous les enfants devraient pouvoir en bénéficier, autrement c'est de l'appui.

**APE Corsier** : est-ce qu'une directive existe ? A Corsier comme à Onex, les parents demandeurs sont reçus en entretien et l'enseignant évalue si l'enfant a sa place aux études surveillées. L'APE a reçu des échos des parents qui travaillent et dont la demande d'études surveillées pour leur enfant a été refusée.

**FAPEO** : la directive explique clairement les études surveillées

[http://icp.ge.ch/ep/etidep/IMG/pdf/D-DGEP-01A-16\\_Etudes\\_surveillees.pdf](http://icp.ge.ch/ep/etidep/IMG/pdf/D-DGEP-01A-16_Etudes_surveillees.pdf)

**APE Satigny** : à Satigny, tous les degrés sont ensemble, les études surveillées sont proposées 2 x par semaine, tous les élèves sont acceptés.

**GIAP** est passé au GIAP 3.0

Le GIAP va procéder à une modification des secteurs et de la carte, 2 secteurs de plus (22 secteurs au total) en prévision de l'évolution démographique. Cela permet un meilleur découpage et plus de proximité pour les responsables de secteur. Le GIAP souhaite doubler le nombre d'ASE (assistants socio-éducatif), soit 2 par parascolaire.

**Séance concernant les promotions en Ville de Genève**, la discussion concerne les promotions du mercredi pour les élèves de 1P à 4P. L'augmentation du nombre d'enfants complique l'organisation et sous-entend une logistique monumentale (60 bus des TPG amènent les élèves au départ du cortège). Les enfants qui font le cortège, soit 6'300 attendent énormément pour le cortège, puis dans le parc pour atteindre les jeux. Une des propositions est que les 1P - 2 P gardent la même organisation avec le cortège et les manèges l'après-midi et que les 3P - 4P profitent du parc des Bastions le matin (unique changement ; suppression du cortège pour ces 2 degrés).

**APE Grottes** : lors de la matinée, les parents seraient présents ?

**FAPEO** : non, les élèves se rendraient au parc des Bastions avec leurs enseignants (parc fermé au public).

Cette proposition semble la plus adéquate pour les enfants.

**APE Pâquis** : pourquoi ne pas faire sur 2 jours, question de budget ?

**FAPEO** : non pas de budget, mais de sécurité, impossible de bloquer le centre-ville durant 2 jours.

**APE St-Jean/Devin-du-Village** : dommage que les parents soient exclus.

**FAPEO** : le parc reste ouvert jusqu'à 19h et les parents peuvent rester avec leurs enfants.

Le vendredi la fête pour les plus grands est gratuite et ouverte à tous (voir le programme, <http://www.ville-ge.ch/fetedesecoles/>).

## 6. Info des APE :

**APE Vieusseux-Franchises** : a participé à un troc de livres, organisé par la Ville de Genève. L'APE relève une super organisation, des goûters offerts, des tables mises à disposition.

**APE Pâquis** : idem au Pâquis, dans le cadre du projet « occupation positive du préau » durant les travaux, de nombreuses activités ont été organisées avec la Ville de Genève, la maison de quartier, la ludothèque et le GIAP : troc, match de foot, etc.

**APE Corsier** : un gros projet a occupé l'APE toute l'année : la création d'un jardin potager et des bacs de culture, sur temps scolaire avec les élèves et les maîtresses. L'APE a collaboré avec la commune qui a débloqué un gros budget.

**APE Charmilles/Charles-Giron** : vous avez réussi à impliquer les enseignants ? Difficile de faire durer la motivation à l'école des Charmilles.

**APE Corsier** : cela a pris du temps une année de discussion afin de s'assurer de la participation de l'école.

**FAPEO** : est-ce possible de mutualiser les plans ?

**APE Corsier** : l'APE se tient à disposition pour toutes demandes d'info.

**FAPEO** : sur le site FAPEO, une nouvelle rubrique annonce est à disposition des APE/APECO membres, accessible une fois connecté.

**APE Plan-les-Ouates** : l'APE a organisé un atelier d'initiation aux premiers secours pour les enfants, avec les samaritains, très appréciés.

**APE Corsier** : l'atelier a-t-il été facturé à l'APE ? A Collonges extrêmement cher.

**APE Plan-les-Ouates** : oui, mais les non-membres ont payé une partie et l'APE a obtenu une réduction du fait que 2 membres du comité sont samaritains.

**APE Pt-Lancy** : l'APE a organisé une semaine sans écran lors de laquelle des cours de premier secours ont aussi été proposés.

**APE Versoix** : quid des communes qui exigent des associations une assurance RC lors de l'organisation de manifestation, plus d'info ?

**FAPEO** : la FAPEO redirige ses membres auprès de notre assureur RC qui pourra mieux renseigner les membres.

La question est de savoir ce que couvre l'assurance puisque si un enfant casse une vitre, par exemple, c'est son assurance personnelle va prendre en charge les dégâts.

**APE Corsier** : à l'époque l'APE avait pris une assurance parce que les parents véhiculaient des enfants.

**Alisdair Menzies FAPEO** : la FAPEO pourrait-elle se renseigner plus clairement, pour ses membres ?

**APE Satigny** : quand l'APE organise une semaine à thème, un texte stipule qu'à certain moment, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

**FAPEO** : il est important de rappeler les responsabilités de chacun, lors d'organisation d'activités.

**APE Liotard** : à propos de la fête de l'escalade, depuis la nouvelle organisation du tournus des chaudrons, l'APE envisage d'acheter une marmite...

**FAPEO** : petites annonces ou surplus de l'armée...

## 7. Divers :

**APE Plan-les-Ouates** : les instances participatives ont bien lieu, seulement, chaque fois que l'APE amène des sujets, ils sont écartés, le directeur demandant qu'ils soient traités en bilatérale. Le directeur parle d'arrêter si plus de sujets. Comment les instances participatives fonctionnent-elles ailleurs ?

**FAPEO** : les sujets qui concernent la vie de l'école peuvent être traités lors des Instance Participative.

**APE Onex-Parc** : propose de mettre à disposition des ordres du jour pour prendre connaissance des sujets abordés ou les PV synthétiques.

**APE Plan-les-Ouates** : tous les parents reçoivent les PV ?

**APE Onex-Parc** : oui.

**FAPEO** : la directive stipule que les PV sont envoyés à chaque membre des instances participatives qui peuvent les redistribuer à leurs membres.

**APE Charmilles/Charles-Giron** : dans notre école les PV sont distribués via la fourre des élèves. Trois séances au minimum sont obligatoires ?

**FAPEO** : oui, trois séances doivent être prévues, l'une peut être annulée si elle n'est pas nécessaire, à déterminer avec les partenaires participants.

**APE Jonction/Aubépine** : au CO de l'Aubépine les enseignants d'allemand se mobilisent et préparent une pétition, ils parlent d'une possible suppression d'une heure d'allemand à la grille horaire (de 4h à 3h), l'année prochaine. Ils demandent le soutien de l'APECO.

**FAPEO** : la grille horaire va être revue, en fonction de plusieurs critères. Notamment du fait que le nombre d'heures d'enseignement de l'allemand a augmenté en primaire, qu'en comparaison d'autres cantons, le CO à Genève est le plus doté d'heures en allemand et que les moyens d'enseignement ont été modifiés pour être plus efficaces. Une heure supplémentaire dédiée à l'orientation étant exigée à la grille horaire, la proposition serait de diminuer d'une 1h l'allemand, sachant que cette discipline est surdotée. Une heure de gym supplémentaire obligatoire devrait aussi être ajoutée à la grille horaire. En LC les heures de langues pourraient diminuer, au profit d'une filière scientifique.

La FAPEO va rencontrer la DGEO pour obtenir des explications plus détaillée.